

Phares marque	HELLA ou BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clignot. av. lampe-témoin
Feux de croisement	Ampoules Bilux	AV=Sur les ailes - AR= Sous feux stop (orange)	
Feux de position	2/ dans les phares	Ecran-glas	2/ électriques
Phare brouillard	-	Anticollision	1/ électrique (1 ton)
Feux arrière	2/ à gauche et à droite (rouge)	Rétroviseur	2/ A l'int. centre en bas & à gauche à l'ext.
Réfecteurs	2/ comb. av. feux arr. (rouge)	Indicateur de vitesse	1/ km/h.
Feu stop	2/ au-dessous clignoteurs (orange)	Signaux de retarder	aucun
Eclairage N° de contrôle	2/ ds. pare-chocs pr. pl. allongée		
Phare marche arrière	-		
Equipement électrique		6	Volts
Niveau de bruit	77-79	France à 4'500 t/min.	
Observations et exceptions			

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 20.9.1957

La Commission d'expertise-type